

## Activités opérationnelles

---

### Amérique centrale

**Délégation CICR:**  
El Salvador

**Délégations régionales CICR:**  
Guatemala-City  
San José

### Amérique du Sud

**Délégation CICR:**  
Pérou

**Délégations régionales CICR:**  
Bogotá  
Brasília  
Buenos Aires

### Personnel

Expatriés CICR\* : 65  
Sociétés nationales\* : 1  
Employés locaux\*\* : 138

### Dépenses totales

CHF 17 195 805

*L'année 1992 marquait le 500<sup>e</sup> anniversaire de la «découverte» de l'Amérique; l'événement a été célébré avec des sentiments mêlés, qui reflètent les incertitudes auxquelles l'Amérique latine se trouve confrontée.*

*Au Salvador, les accords de paix conclus en janvier 1992 sont entrés progressivement en vigueur pendant l'année, permettant d'espérer un retour à une atmosphère plus sereine. Toutefois, d'autres pays ont montré des signes de troubles.*

*Deux tentatives de coup d'Etat ont eu lieu au Venezuela, tandis qu'en Haïti, la situation n'a guère évolué, des civils s'efforçant toujours de fuir le pays.*

*La situation au Pérou a continué, comme les années précédentes, à représenter pour le CICR un sujet de vive préoccupation. La population civile a encore payé un lourd tribut à la violence incessante qui frappe le pays.*

*De fait, en dépit des progrès constatés dans certains domaines, la majeure partie de l'Amérique latine demeure sujette à d'immenses problèmes économiques et politiques qui débouchent souvent sur des troubles sociaux.*

*Dans ce contexte de mécontentement persistant, il est d'autant plus important, pour le CICR, de faire mieux connaître le droit international humanitaire et les principes du Mouvement, tout en aidant les Sociétés nationales à renforcer leur capacité à faire face aux situations d'urgence. C'est pourquoi le maintien d'une couverture globale de l'Amérique latine par les délégations régionales demeure une priorité de l'institution.*

*Bon nombre de pays ont redoublé d'efforts pour améliorer le respect des droits de l'homme en devenant parties à des instruments internationaux et en réformant leur législation; l'application totale de ces principes demeure cependant une tâche ardue. L'un des objectifs du CICR en 1992 a donc été d'encourager la reconnaissance de la Commission internationale d'établissement des faits, prévue par l'article 90 du Protocole additionnel I, et la création de commissions pour l'application du droit international humanitaire à l'échelon national.*

\* effectifs calculés sur une moyenne annuelle

\*\* au 31 décembre 1992

## EL SALVADOR

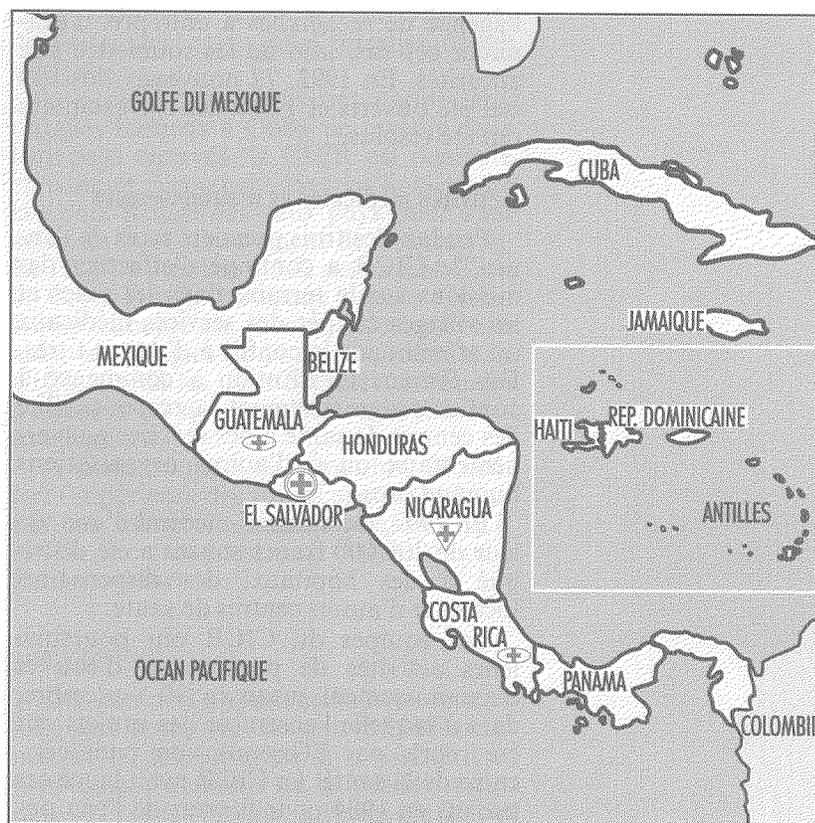
Compte tenu de l'application progressive de l'accord de paix, conclu à la fin de 1991 et officiellement signé le 16 janvier 1992, le CICR a pris des mesures pour préparer la fermeture de sa délégation. Dès l'arrivée du personnel des Nations Unies (ONUSAL), le CICR a cessé de suivre la situation de la population civile. Deux bureaux, ainsi que la sous-délégation de San Miguel, ont été fermés en avril, et, en septembre, seuls deux expatriés demeuraient encore en poste dans le pays. Ils étaient placés sous la responsabilité de la délégation régionale du CICR à San José de Costa Rica.

Le 16 décembre, le CICR était officiellement convié à assister aux festivités organisées à San Salvador pour célébrer la paix.

Tout au long de 1992, le CICR a continué de fournir un appui financier à la Croix-Rouge salvadorienne pour lui permettre de maintenir ses services.

### Activités en faveur des détenus

Au début du mois de février, une amnistie a été décrétée pour les détenus de sécurité. Les délégués ont continué d'effectuer des visites dans les lieux de détention pour suivre la situation des personnes encore détenues et pour s'assurer que les personnes pouvant bénéficier de la loi d'amnistie étaient bel et bien libérées. Les établissements visités comprenaient les lieux de détention dépendant des corps de sécurité et des forces armées, les centres pénaux relevant du ministère de la Justice, des unités de défense civile et des hôpitaux. Au mois de janvier, 100 visites de ce type ont été effectuées; à la fin du mois de juin, seul un petit nombre de personnes, ne répondant pas aux conditions requises pour bénéficier de l'amnistie, restaient encore détenues.



⊕ Délégation régionale CICR    ⊕ Délégation / sous-délégation CICR    ▽ Centre orthopédique CICR

Le rapport sur les visites effectuées par le CICR en 1991 a été remis aux autorités au mois de mai.

Au cours des premiers mois de l'année, le CICR a continué de payer les frais de voyage de familles souhaitant rendre visite à des parents détenus.

### Agence de recherches

Lors de la signature de l'accord de paix, le bureau de recherches à El Salvador disposait de listes contenant quelque 6 000 noms de personnes portées disparues pendant les douze années du conflit. Dans l'espoir de pouvoir lever les incertitudes concernant le sort de ces personnes,

l'agence de recherches a entrepris d'examiner ces cas, afin de les soumettre aux autorités. En 1992, 72 nouveaux dossiers ont été ouverts et 1 389 des cas examinés ont été résolus.

#### Activités médicales et assainissement

Pendant les trois premiers mois de l'année, le CICR a continué d'effectuer des missions sur le terrain, dans les villes et les villages coupés des services médicaux ou affectés par le conflit à d'autres titres. Dès février, l'institution a commencé à confier progressivement la responsabilité des centres de santé à des services gouvernementaux ou à d'autres organisations humanitaires.

En 1992, du matériel médical d'une valeur de 209 000 francs suisses a été distribué à des hôpitaux, des dispensaires locaux et d'autres centres de santé.

Les équipes du CICR ont poursuivi leurs activités de purification d'eau et d'assainissement jusqu'au 30 septembre, date à laquelle l'ensemble des projets ont été repris par l'Organisation panaméricaine de la santé. Le CICR avait lancé ces projets en 1984 pour fournir de l'eau potable aux civils affectés par le conflit et pour bâtir des latrines à leur intention. Au total, 244 projets concernant quelque 150 000 personnes ont été menés à bien.

#### Diffusion

L'une des conséquences de l'accord de paix a été la restructuration des forces armées salvadoriennes. A la suite de discussions entre les autorités militaires et le CICR, des cours de droit international humanitaire ont été intégrés au programme d'études ordinaire de la nouvelle académie militaire. En mars, 45 cadets ont suivi un cours d'une semaine, et trois séminaires ont été organisés à l'intention de 120 officiers. En outre, le CICR a aidé les forces armées à mettre en place une équipe mobile de diffusion.

## GUATEMALA-CITY

### Délégation régionale

(Belize, Caraïbes, Guatemala, Mexique)

#### ANTIGUA-ET-BARBUDA

La Croix-Rouge d'Antigua-et-Barbuda a été formellement reconnue en novembre, suite à une mission du CICR, en août, et sur recommandation de la Fédération.

#### CUBA

Le délégué régional s'est rendu à diverses reprises à La Havane pour y rencontrer des hauts responsables du ministère des Affaires étrangères. L'objectif des entretiens était d'encourager Cuba à ratifier le Protocole additionnel II et de discuter de la création d'un centre de diffusion du droit international humanitaire.

A la fin du mois de janvier, deux cours de diffusion ont été organisés par le CICR à l'intention d'officiers des forces armées et de hauts fonctionnaires. En mai, le délégué régional a assisté aux festivités organisées par la Société nationale à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge, et a eu de nouveaux entretiens avec les autorités cubaines.

#### GUATEMALA

Le 22 mai, le ministre des Affaires étrangères du Guatemala, Gonzalo Menéndez Park, s'est rendu au siège du CICR. Il y a été reçu par le président du CICR, Cornelio Sommaruga, qui lui a remis plusieurs mémorandums sur des propositions d'activité de l'institution en faveur de la population civile et des détenus politiques au Guatemala. Parallèlement, le délégué général pour l'Amérique latine s'est entretenu des mêmes questions avec le vice-président, Gustavo Espina Salguero.

En raison de difficultés politiques, l'opération prévue par le CICR pour venir en aide à 12 000 personnes déplacées dans le Quiche n'a pu être réalisée que très partiellement. Quelque 400 civils, femmes et enfants pour la plupart, ont été vaccinés en mars et en avril. Des secours d'urgence ont également été distribués.

## HAÏTI

Tout au long de l'année, le CICR a maintenu des contacts avec le gouvernement et les autorités *de facto* de Haïti. Le délégué général et le délégué régional se sont rendus à Port-au-Prince le 28 janvier; ils y ont été reçus par le premier ministre par intérim, Jean-Jacques Honorat.

En janvier, février, mars et juin, le CICR a accompli des visites au pénitencier national de Port-au-Prince; un petit stock de médicaments et de matériel médical a été remis à l'infirmerie de l'établissement. Les délégués ont pu visiter, dans un premier temps 17 personnes, puis l'ensemble des 19 personnes arrêtées à la suite de l'occupation de l'ambassade canadienne, à la fin du mois de novembre et en décembre 1991. A la fin du mois d'août 1992, tous ces détenus avaient été libérés.

Les détenus arrêtés après la tentative manquée de renversement du gouvernement de M. Aristide, en janvier 1991, et que le CICR avait visités pendant la même année, ont été amnistiés et libérés. Au mois de mars, les délégués ont également obtenu l'autorisation de se rendre dans les cinq prisons des provinces, et en septembre, ils ont obtenu l'accès au service des interrogatoires de la police nationale.

Pour aider le personnel médical local à affronter les situations d'urgence, un séminaire sur la chirurgie de guerre a été organisé sous les auspices du CICR à Port-au-Prince, du 28 janvier au 4 février. Cent quarante chirurgiens haïtiens y ont assisté. Le CICR a fourni un appui à la So-

ciété nationale pour ses activités de diffusion ainsi que pour l'entretien de ses véhicules.

Lorsque les autorités ont permis aux réfugiés haïtiens à Cuba de revenir dans leur pays en avril, le CICR est demeuré en contact permanent avec les Sociétés de la Croix-Rouge des deux pays pour s'assurer du bon déroulement de l'opération. Le HCR a rapatrié 1 342 personnes. Tant la Croix-Rouge haïtienne que la Croix-Rouge cubaine ont joué un rôle actif pour aider les réfugiés de la mer haïtiens, et le CICR a aidé les deux Sociétés nationales à installer un système efficace de télécommunications.

A la fin du mois de novembre, 20 officiers supérieurs des forces armées haïtiennes ont assisté à un séminaire du CICR sur le droit international humanitaire à Port-au-Prince.

## MEXIQUE

Des contacts ont été maintenus tout au long de l'année avec les autorités mexicaines, et le délégué général a assisté à la Convention annuelle de la Société nationale, qui s'est déroulée à Puebla le 28 octobre.

## SAINT-KITTS-ET-NEVIS

La Société de la Croix-Rouge de Saint-Kitts-et-Nevis a été officiellement reconnue en août, après qu'une mission du CICR s'était rendue sur place au mois de juin, et sur recommandation de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

## TRINITÉ-ET-TOBAGO

Un délégué du CICR s'est rendu à Trinité-et-Tobago au mois d'août. Il y a été informé de la libération de toutes les personnes arrêtées en relation avec la tentative de coup d'Etat de juillet 1990.

**SAN JOSÉ**  
**Délégation régionale**  
(Costa Rica, El Salvador, Honduras,  
Nicaragua, Panama)

**COSTA RICA**

Comme les années précédentes, le CICR a participé au cours interdisciplinaire sur les droits de l'homme, organisé à l'Institut interaméricain des droits de l'homme, à San José, du 22 septembre au 2 octobre. Le CICR a présenté un exposé sur le droit international humanitaire et sur les activités de l'institution à quelque 120 participants, pour la plupart fonctionnaires de haut rang, diplomates, magistrats et enseignants, venant de 24 pays d'Amérique latine

**HONDURAS**

Un séminaire régional consacré au droit international humanitaire, premier du genre en Amérique latine, s'est déroulé à Tegucigalpa du 20 au 24 janvier. Trente-deux officiers des forces armées du Salvador, du Guatemala, du Nicaragua et du Honduras, ainsi que des officiers de police du Costa Rica et du Panama, y ont assisté. Le séminaire était organisé conjointement par le CICR et les forces armées honduriennes. Pour la première fois, des représentants des forces de police et des forces armées de divers pays ont eu l'occasion de se réunir et de discuter de manière informelle.

**NICARAGUA**

Depuis décembre 1991, seules les activités orthopédiques requièrent une présence permanente du CICR; toutes les autres activités relèvent de la délégation régionale de San José de Costa Rica.

La présidente du Nicaragua, Violeta Chamorro, a reçu le délégué général pour l'Amérique latine et le délégué régional le 19 mai. Des entretiens ont également eu lieu avec le ministre de la Santé. A la suite de ces discussions, le CICR a décidé de continuer d'assurer le fonctionnement du centre orthopédique Erasmo Paredes, et de contribuer à la formation de spécialistes locaux jusqu'à la fin de 1993. En 1992, le centre a équipé plus de 121 amputés et fabriqué plus de 346 prothèses et 1 062 autres appareils orthopédiques. Mme Chamorro a visité le centre le 1<sup>er</sup> juillet.

En décembre, le délégué régional s'est entretenu avec le ministre de la Présidence, Antonio Lacayo, pour évoquer des questions telles que la diffusion du droit international humanitaire, la ratification des Protocoles additionnels et l'avenir de la Société nationale, que le CICR continue de soutenir.

**PANAMA**

Un séminaire sur le droit international humanitaire s'est déroulé à Panama les 10 et 11 février. Organisé par le ministère de l'Intérieur, il a réuni une trentaine de hauts fonctionnaires. Les principaux orateurs étaient le délégué régional du CICR et le président de la Croix-Rouge panaméenne, Jaime Fernandez Urriola.

En mai et en septembre, une équipe du CICR a visité 43 détenus politiques dans deux prisons, dont une sous la responsabilité de la police, et trois hôpitaux. Quelques secours médicaux ont été remis aux autorités des prisons.

Conformément au mandat que lui confèrent les Conventions de Genève, le CICR a également visité deux prisonniers de guerre et un civil, détenus aux Etats-Unis.

\*  
\* \*